

## En sécurité sur le chemin de l'école ...

Dans le projet que nous avons proposé début 2014 pour Saint Pierre de Chartreuse, figurait en priorité l'objectif de redonner une image accueillante à la commune, avec des espaces publics agréables, et y permettant des déplacements confortables et sécurisés, à pieds comme à vélo. Nombreux sont les lieux où selon nous des interventions s'imposent : Le Bourg, le Plan de ville, La Diat, St Hugues, les chemins inter-hameaux, ...

A l'occasion de la réalisation du parking de l'école par la Mairie, nous avons proposé dans cet esprit un aménagement plus global des routes de Saint Hugues, à la fois pour la sécurité des enfants du village mais aussi pour le confort des nombreux visiteurs et touristes. Les aménagements envisagés sont simples, peu coûteux et laissent possible le déneigement l'hiver :

- Limiter la vitesse à 30 km/h
  - Aménager des chicanes pour réduire les vitesses des voitures
  - Installer un ou deux radars pédagogiques
  - Renforcer les deux priorités à droite du carrefour de Saint Hugues par la réalisation de cédez-le passage et par l'amélioration de la visibilité dans le carrefour
  - Marquer régulièrement des passages piétons
  - Marquer par de la peinture un cheminement piéton d'une largeur d'environ 1 mètre de largeur sur les routes d'accès à l'école
  - Planter des arceaux de stationnement pour les vélos
- Un dossier complet est disponible sur notre blog.  
[www.chartreusedynamique.org](http://www.chartreusedynamique.org). Rubrique «Fiches Projets».



Nous proposons d'organiser une visite sur place pour échanger sur le sujet. Si vous êtes intéressés, ou si vous avez des remarques à formuler sur ces propositions, adressez un mail à S. Gusmeroli.  
[stephane@orange.fr](mailto:stephane@orange.fr)

## Nos élus (mandat 2014-2020)



Charlotte DUPONT

[charlottedupont@hotmail.com](mailto:charlottedupont@hotmail.com)



Stéphane GUSMEROLI

[gusmeroli.stephane@orange.fr](mailto:gusmeroli.stephane@orange.fr)



Benoît LAVAL

[benoit@benoitlavalchartreuse.fr](mailto:benoit@benoitlavalchartreuse.fr)

Permanence de nos élus tous les 1ers samedi du mois en Mairie, sur RDV préalable.

## Comment adhérer à l'association ?

Vous souhaitez nous rejoindre pour discuter et débattre avec nous et faire profiter Saint Pierre de vos idées ? Rien de plus simple, il suffit :

1. de remplir le bulletin d'adhésion présent à l'adresse internet :

<http://www.chartreusedynamique.org/nous-rejoindre.html>

2. puis de le transmettre à l'association avec un règlement de la cotisation correspondante.

Trois types d'adhésions sont proposés :

- Sympathisant pour soutenir l'association et/ou participer ponctuellement
- Membre actif pour s'investir dans les groupes de réflexion
- Bienfaiteur pour aider financièrement

Pour profiter de nos informations, abonnez-vous à notre blog depuis :

<http://www.chartreusedynamique.org/nous-rejoindre.html>

Ou nous écrire à l'adresse : [projet@chartreusedynamique.com](mailto:projet@chartreusedynamique.com)



N'hésitez pas à nous interpeller pour faire part de vos suggestions ou participer à nos réunions même si vous n'êtes pas adhérents



CHARTREUSE DYNAMIQUE

## NOS VALEURS

- Transparence
- Communication
- Optimisme
- Cadre de vie
- Diversité
- Ecoresponsabilité
- Respect de l'authenticité

L'association CHARTREUSE DYNAMIQUE vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2016

## SOMMAIRE

- Les grands projets : où en sommes nous ?
- les comptes du SIVU examinés par la Chambre régionale des comptes
- Travaux sur front de neige financés par la commune
- La base de loisirs de La Diat : quoi de neuf ?
- En sécurité sur le chemin de l'école
- Nos élus
- Comment adhérer à Chartreuse Dynamique



## EDITO

L'association « CHARTREUSE DYNAMIQUE » souhaite la bienvenue à son nouveau président, Michel Ricard, élu à l'unanimité lors de la dernière assemblée. Notre association continue à s'impliquer dans la vie du village en informant, en soutenant nos élus et en faisant des propositions pour toujours améliorer la qualité de vie dans le village dans un contexte social et économique tendu en ce début d'hiver avec l'ouverture que nous souhaitons imminente des pistes. Nous espérons que vous trouverez dans ce numéro réponse à certaines de vos interrogations sur les grands projets de la commune, la situation des comptes du SIVU, la sécurité routière ... Nos actions ne peuvent être pérennes que grâce à votre soutien. N'hésitez pas de nous interpeller ou de nous rejoindre.

Olivier Jeantet  
Trésorier

Michel Ricard  
Président

Jeanne Gerondeau  
Secrétaire

## L'actualité des « grands projets » de la Mairie

### Le CTM

Les travaux du CTM semblent terminés et les services techniques communaux s'installent progressivement à l'intérieur, avec leurs matériels et engins. Nous attendons maintenant l'inauguration pour pouvoir en découvrir l'intérieur, sans cesser de nous interroger sur la pertinence de ce projet. Pour un coût final de probablement 1 400 000 € (au lieu des 700 000 € annoncés au départ), l'équipement répondra-t-il vraiment aux besoins ? Comment se feront le stationnement et la circulation des voitures sur la route, l'hiver, avec le CTM qui empiète sur la voie ? Les manœuvres des engins en plein cœur du village risquent d'être difficiles ...

### Le réfectoire de l'école

Prévue pour la rentrée scolaire 2015, la mise en service du réfectoire a été retardée à décembre, prolongeant la location des algécos. Avec une dépense de près de 500 000 €, nous regrettons qu'il n'y ait pas eu au préalable une approche globale des besoins de l'école (chauffage, ventilation, sécurité, cuisine ...)

permettant d'optimiser les coûts. Aujourd'hui, il serait intéressant d'utiliser cette salle pour le périscolaire, les animations des associations, ou de la louer comme salle des fêtes ... Ce à quoi le bâtiment de la ville de Sète, en collaboration avec cette dernière aurait pu servir sans un coût excessif.

### La Maison du Parc et l'ancienne mairie

Le 3 mars 2015, le Conseil municipal décidait de céder à titre gratuit au Parc Naturel Régional de Chartreuse la partie Nord de l'ancien hôtel municipal, et l'autorisait à démolir cette partie en vue de construire une nouvelle maison du Parc. Depuis cette date, aucune information n'a été donnée aux habitants du village sur ce projet, malgré la décision d'établir un projet d'ensemble conduit conjointement. Nous demandons qu'une réunion publique sur le sujet soit prochainement organisée par la Mairie et le Parc. Pour plus d'information, consultez notre blog ou nous demandez la fiche projet.  
[www.chartreusedynamique.org](http://www.chartreusedynamique.org). Rubrique «Fiches Projets».

## La commune de Saint Pierre de Chartreuse condamnée par la Chambre Régionale des Comptes à verser plusieurs centaines de milliers d'euros au SIVU...

Suite aux déficits successifs du SIVU, la Préfecture a saisi la CRC (Chambre Régionale des Comptes) pour réaliser un audit de la gestion financière du SIVU des remontées mécaniques de Saint-Pierre-de-Chartreuse / Le Planolet. (Vous trouverez sur le blog le rapport complet de la CRC)

Le résultat est sans appel :

- La Chambre Régionale des Comptes condamne la commune à payer plusieurs centaines de milliers d'euros au SIVU, pour combler les déficits accumulés au 31/12/2014 et ceux structurels prévus pour les années futures,
- Il explique que le résultat d'exploitation « positif » de l'année 2014 présenté par Messieurs Guerpillon et Bochart n'est pas conforme à la réalité des comptes ; puisqu'il repose sur une manipulation des comptes (manipulation de la gestion des amortissements), épinglée par la CRC.
- **Il confirme que, quel que soit la forme du déficit, exploitation ou investissement, ce sont bien les communes qui devront rembourser les déficits accumulés et à venir.**

La CRC condamne les communes à rembourser les sommes suivantes :

- abonder au déficit structurel pour 135.000€ par an, de façon « annuelle et permanente ».
- résorber le déficit accumulé au 31/12/2014, par 2 moyens : par les communes membres en abondant de façon exceptionnelle au budget du SIVU constaté au 31/12/2014 pour 280.000€ (140 000 € en 2016 et 140 000 € en 2017), en affectant la provision sans neige en réserve à la réduction du déficit (la réserve pour année sans neige est donc vidée, et est désormais de 0€)

Et pour le déficit en cours de 2015, et les années suivantes ?

Des changements structurels ont-ils été effectués au SIVU ? NON. Les mêmes causes générant les mêmes conséquences, le déficit supplémentaire attendu pour 2015 et années suivantes sera à minima 300 000 € (selon nos estimations au vu des années précédentes), et sera ainsi aussi affecté aux communes.

Cela donne la prospective financière suivante :

Ces sommes vont venir grever le budget communal, le même que celui qui permet de faire fonctionner et d'investir dans l'école, la voirie, les bâtiments publics, les services publics, etc ... Il est clair que le budget de la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse

ne pourra pas absorber ces sommes, même en arrêtant tous les projets en cours et prévus. Ceci aura pour conséquence de geler tous les projets hormis les services régaliens tels que l'école ou les services publics, et aussi certainement une hausse d'impôts locaux pour abonder au remboursement des déficits.

**Une commune ne fait pas faillite, ce sont ses contribuables qui la renflouent...** Ainsi, au total, sur les trois années 2015, 2016 et 2017, c'est 1 830 € que chaque foyer devra verser pour le SIVU !

Et ceci sans compter les aides indirectes, environ 100.000€ supplémentaires, apportées cette année par la commune au SIVU (bitumage de la route de la Combe de l'Ours, terrassements et cuve pour canons à neige au pied du télécabine, exonération des taxes de remontées mécaniques, etc.). « Pas 1€ de l'argent du budget de la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse n'ira au SIVU » avait dit Monsieur Yves GUERPILLON en mars 2014 lors de la campagne électorale...

### Quelles autres solutions ?

Nous continuons cependant de croire qu'un ski alpin à budget équilibré est possible.

Mais ce n'est qu'en changeant de stratégie et d'approche que l'on changera les résultats.

- avoir une approche à l'échelle de l'ensemble de la Chartreuse de l'offre neige,
- élargir la gouvernance du ski à la Communauté de Communes, afin de se renforcer techniquement et financièrement sur le tourisme
- relancer la promotion du ski et de l'offre neige en général, en consacrant 5% à 10% du budget du ski à la communication, la commercialisation, et les services d'accueil
- travailler un marketing multi-activités neige à l'échelle du massif, et créer une solution touristique pour les années avec moindre enneigement, et globalement s'adapter pour répondre aux attentes du tourisme hivernal moderne
- Recentrer les moyens de la commune sur les actions et les projets relevant de ses domaines d'intervention, qui vont dans le sens de ce projet global (et ne plus consacrer tous ses budgets à combler les déficits chroniques du SIVU) : améliorer l'image du village, les services, l'accueil, l'aménagement des places et rues, l'animation commerciale, ....

### Autres sujets traités sur le blog

- Appel aux dons pour sauver Matéo
- Rencontre de filières d'accueil des réfugiés
- Améliorer son eau
- Quelle animation pour St Pierre ?

- Le pump track connaît un succès fou
- Ino-Fab dans le dauphiné libéré
- Jules Lapierre, un astre Chartroussin
- Travaux sur le front de neige, premier canon à neige
- Les points noirs sur les routes communales

## Le succès du Bike Park

Le Bike Park de Saint Pierre de Chartreuse a vu le jour cet été.

L'engouement a tout de suite été au rendez-vous avec de nombreux « riders » qui se sont essayés sur le pump track. Il fallait même attendre son tour pour pouvoir s'élancer sur la piste bitumée certains week-ends d'affluence. Cet équipement sera un atout de plus dans la diversification des activités de loisir disponibles pour les chartroussins, les sportifs du coin et les touristes.

Ce projet avait failli ne jamais voir le jour : Il avait été écarté du budget annuel voté par la majorité le 8 avril 2015.

Nous nous félicitons d'avoir conduit le conseil municipal à revenir sur sa décision, parmi d'autres, le mois suivant grâce à notre insistance.



## Travaux sur le front de neige

«Avant l'été, des travaux ont été effectués par la Commune au niveau du front de neige. Une partie de ceux-ci a été financée par le budget municipal 2015 pour 10 000 €. Ces travaux sont allés au-delà des opérations annoncées et budgétées. Leur visée ne correspond pas non plus à celle communiquée initialement.

Les travaux effectués :

- Le remodelage de l'accès au bas des pistes et le nivellement de la pente sur la gauche du télécabine ont coûté **10 000 €**.
- L'achat d'une cuve pour **5 640 €** (enfouissement et raccordement).

**Les objectifs annoncés le 17 juillet 2015 en conseil municipal :**

- Permettre aux engins de damage de manoeuvrer.
- Faciliter la descente des skieurs et l'accès aux commerces en bas de piste.
- Améliorer l'aspect du front de neige.
- Capter les eaux de ruissellement afin de l'empêcher de rejoindre le réseau d'eau usée et d'être traitée inutilement.

**Les questions orales de Chartreuse Dynamique lors du CM du 2 septembre 2015 ont permis quelques éclairages :**

• L'objectif annoncé de capter les eaux de ruissellement n'est pas recevable (détails sur notre blog).

• Il s'agit, comme l'a finalement reconnu Monsieur le Maire, de tester le développement d'un réseau de canons à neige. La mairie annonce sa participation financière à hauteur de 50 %.

Nos questionnements insistants contraignent la majorité à réviser la contribution financière de la Commune à cet investissement, qui relève normalement des compétences du SIVU. L'heure n'est pas à encore alourdir les dépenses de la Commune et à augmenter nos impôts pour financer le ski. Réfléchir à l'installation de canons à neige est sans doute pertinent. Mais le SIVU n'a plus la possibilité d'investir. Personne n'ignore les difficultés que rencontrent les stations en moyenne montagne dues au changement climatique. Un plan global et s'inscrivant dans le long terme doit être sérieusement étudié.



BRÈVES  
DE  
L'ÉTÉ.



### Accrobranche en ouverture limitée :

Cet été, l'accrobranche n'a pas pu ouvrir l'ensemble de ses parcours au public (parcours tyrolienne fermé) en raison de son mauvais état. Ceci malgré un investissement de 2500€ en 2014, et une ligne au budget communal d'avril 2015 de 40.000€. En septembre, une remise aux normes a coûté 3500€.

### Stade de trail impraticable :

Conformément à l'accord de financement européen, la commune a

mis en service un stade de trail aux Bargettes.

La création du Bike Park l'y a remplacé. Le parcours de trail a été déplacé de l'autre côté de la route mais impraticable à la date prévue cet été. Il est regrettable que ces équipements n'aient pas été opérationnels pour cet été, faute d'anticipation et de volonté de Monsieur le Maire. Faut-il qu'il soit à chaque instant rappelé à ses obligations par tout son entourage (par Chartreuse Dynamique, par les élus du territoire ou même encore par les élus de sa propre majorité ?)